

Joanna Jereczek-Lipińska

Université de Gdańsk

**Un mot pour convaincre
De l'impact du mot « libéral »
en politique à l'exemple
de la campagne référendaire sur le Net***

Abstract

The main topic of this paper deals with the pragmatic-semantic analysis of political speeches on the internet. It aims at examining the different uses of the word “libéral” and its derivatives within the Constitution Treaty for Europe on political blogs during the referendum campaign. It studies the meaning of the word “libéral” according to its various uses and analyzes the semantic evolution of this concept in a syntagmatic perspective. This study is based on a corpus of political blogs collected from January to June 2005.

Keywords

Political speech, pragmatic-semantic analysis, libéral.

Le présent travail s’inscrit dans l’analyse pragmato-sémantique du discours politique sur le Net. L’objectif est de retracer les différents usages du mot *libéral* et de ses nombreux dérivés et composés dans le traitement du Traité de Constitution pendant la campagne référendaire sur les blogs des politiques. Il s’agira d’étudier la signification du mot *libéral* en fonction de ces différents emplois, en analysant ainsi l’évolution sémantique de cette notion sur l’axe syntagmatique tout en écartant toute discussion sur la validité des arguments. Pour ce faire, nous allons définir le genre : discours politique sur le net pour en ressortir les caractéristiques et tendances ensuite nous allons prouver que *libéral* a été l’un des arguments le plus souvent cité lors de cette campagne référendaire ensuite dresser l’inventaire d’usages pour en constater les valeurs que l’on y prête en fonction de l’emploi. De là, nous pourrons observer l’évolution du sens de ce mot ainsi que l’impact qu’il a pu avoir sur

* L’article a été publié dans la revue *Frankofoni* [Ankara] 2007, n° 19.

le scrutin référendaire. Le bilan conclusif sera une réflexion sur « la vie et la mort » d'une notion au gré des combats politiques par rapport aux genre et dispositif émergents.

Cette recherche s'effectue à partir du corpus recueilli sur les blogs des politiques dans la période allant du mois de janvier jusqu'au mois de juin 2005.

1. Le discours politique sur le Net – spécificité du genre

Nous commencerons cette étude sémantique par l'analyse du cadre énonciatif. En d'autres termes, nous allons déterminer les conditions de production du discours en question. Qui s'adresse à qui par le biais de quel canal surtout qu'il s'agit en l'occurrence d'un discours spécifique et émergent car le dispositif et la cible sont nouveaux. Ainsi, s'agira-t-il pour nous du discours politique étant une forme de la discursivité par l'intermédiaire de laquelle un certain locuteur pousse à un acte politique en l'occurrence aller voter oui ou non au scrutin référendaire. On pourrait comme l'a fait P. Charraud (2005 : 11) confronter le discours et l'action politique pour en étudier les rapports. En effet, nous visons ici toute parole politique postée sur les blogs des politiques lors de la campagne référendaire portant sur le Traité de Constitution dont le rôle était justement d'inciter à un acte politique en l'occurrence le vote. La spécificité de cette parole tient à plusieurs facteurs dont le plus important est le dispositif émergent qui tout en changeant cette parole offre tout un éventail d'opportunités de plus en plus saisies par les politiques¹. En outre, l'avènement de ce genre nouveau a un impact imminent sur les rapports de force entre l'instance politique (termes empruntés à P. Charraud, 2005) qui, grâce à ce dispositif touche directement sa cible – l'instance citoyenne, tout en contournant le filtre de l'instance médiatique. Lors de la campagne référendaire sur le Traité de Constitution, on a assisté à un changement notoire pour le statut des blogs sur le marché des médias. Alors que tous les autres médias faisaient campagne à sens unique pour le « oui »², c'est sur les blogs qu'on a vu s'ouvrir un vrai débat de fond et où les arguments « pour » et « contre » pouvaient trouver leur place. Et vu le résultat du scrutin, nous ne pouvons plus

¹ Qu'ils soient de gauche ou de droite, ceux qui comprennent un véritable enjeu de ce dispositif qui est déjà devenu un puissant outil de persuasion mais surtout de démocratie directe et participative.

² Voici un échantillon de commentaires sur le déroulement de la campagne référendaire dans les médias traditionnels : la raison du oui et déraison du non, un déséquilibre spectaculaire, la désinformation intentionnelle, la diversité, polémique ou campagne à sens unique, l'unanimité éditorial en faveur du traité, le simulacre médiatique du débat télévisé, etc.

sous-estimer l'importance de ce dispositif sur les scènes politique et médiatique désormais aussi virtuelles.

1.1. L'approche du Traité de Constitution sur les blogs

Dans la perspective développée ci-dessus, le but était de rapprocher le Traité Constitutionnel qui paraissait être trop institutionnel et technocratique. Pour ce faire, le politique a dû abandonner le ton officiel et trop sérieux au profit d'un ton plus personnel et direct. Il s'agissait ainsi d'établir la confiance et d'instaurer une relation qualifiée par Rémi Lefebvre (2005 : 46) comme « plus transparente, plus directe et plus exclusive ». Il est à noter que le politique était amené ainsi à assurer un socle informatif, un peu à la manière des journalistes et il faut admettre que le travail était de taille car le savoir préalable du public sur le Traité Constitutionnel était considéré comme fragmentaire, approximatif voire même inexistant. Il s'ensuit qu'il est extrêmement rare qu'un texte soit à ce point disséqué, analysé et commenté par ceux qui étaient appelés à se prononcer en dernier ressort. Ce qui prouve que la question du Traité de Constitution a fait l'objet d'une discussion animée. Le phénomène blog n'y est pas pour rien, il est ainsi devenu un outil de démocratie directe. Et le référendum a été pour beaucoup l'occasion de tester la puissance de ce dispositif nouveau. Mais le Traité n'était pas un enjeu facile car il faut admettre tout de même que comme l'affirme Henri Goldmann (2005) « il est impossible de donner une réponse univoque à un texte aussi touffu et qui embrasse dans son objet des matières de natures aussi différentes. Pire : il est même impossible de vraiment en débattre d'une manière ramassée. Ce texte comporte, dans sa version française, 475 pages. Même avec des trésors de pédagogie, on ne voit pas comment en résumer la teneur dans des termes acceptables pour toutes les parties en présence ».

Inévitablement, tout débat qui prendrait comme objet ce Traité Constitutionnel serait dévié, vers d'autres enjeux plus abordables mettant en scène les simplifications du genre : êtes-vous pour ou contre l'Union européenne *libérale*? En effet, le politique dans le souci de transparence, lisibilité et de crédibilité mais surtout de performance discursive celle évoquée par Constantin Salavastru (2004 : 30) en passant par mises en scène et stratégies d'accroche, va utiliser un certain nombre de procédés spécifiques y compris sémantiques. Nous en proposons un qui s'est avéré être l'un des arguments les plus évoqués lors de cette campagne à savoir ce jeu plus ou moins conscient avec et autour du mot *libéral*.

1.2. De quelques procédés de la mise en proximité du Traité

Étant donné que le Traité Constitutionnel était trop long pour faire l'objet d'une version complète de traitement, tout choix opéré sur son contenu ainsi que l'effet de l'émotion et le souci de proximité ont fait que nous avions affaire à une lecture orientée plutôt qu'explicative. Et la qualité de cette interprétation dépendait de sa lisibilité pour la cible visée. Quels sont donc les outils et astuces pour rendre mais surtout faire sens dans le passage entre l'inconnu et le technocratique du Traité au connu voire familier dans les paroles d'un politique pour qui c'était un véritable défi de modernité en politique et quelles en sont les conséquences sur le plan sémantique voire même plus globalement linguistique ? L'objectif que nous nous sommes posé dès l'abord de notre recherche était de parcourir l'évolution combien significative d'un mot qui a tellement marqué cette campagne et qui n'en est pas resté intact. Et ceci pour plusieurs raisons notamment par l'application de différents procédés de la mise en proximité du traité tels par exemple la simplicité et ses diverses composantes, le mensonge ou enfin le marketing politique. La simplicité politique justement se sert de différents procédés : de la singularisation, de l'essentialisation mais aussi de l'exemplum, de l'amplification et de la condensation. Mais seulement les deux premiers sont pertinents à notre propos.

La singularisation est un procédé qui vise à éviter le flux de concepts, le politique peut les réduire en une seule et unique idée sur laquelle on focalise l'attention du public, tel était le cas de l'argument selon lequel le Traité serait libéral et instaurerait le libéralisme en France. Par contre, nous avons affaire à l'essentialisation quand une notion devient une sorte d'essence de différentes idées, le plus souvent sous forme nominalisée. *Le plombier polonais* en est un exemple flagrant. Il est censé renvoyer à toute une thématique de nouveaux arrivés dans l'Union et leur impact sur le marché du travail. Ceci étant dit, le politique à travers son discours cherche, nous avons tenté de le démontrer, à transparaître son opinion mais surtout son affect. Il évite la complexité des phénomènes et occulte les démonstrations trop compliquées, il cherche avant tout à persuader plutôt que convaincre au risque de travestir la réalité ou de la simplifier à outrance. Ce qui fait que la vérité est ici à envisager en terme de véracité. Pierre Lénain (1988) a distingué à cet égard quelques types de mensonges en politique dont deux nous intéressent particulièrement à savoir « le mensonge qui relève de la rhétorique [...] excès du vocabulaire, travestissement des faits, dramatisation » et ce qu'il qualifie de « mensonge politicien avec l'abus des mots ». Dire que le traité est ou n'est pas libéral et y sous-tendre tout ce qui suivra est en quelque sorte pour nous une forme de mensonge politique.

Et enfin, il convient d'évoquer également l'idée du marketing politique. Car à l'époque où le politique n'a plus besoin de journalistes pour s'exprimer

mer, il devient ainsi le seul responsable de son « marketing politique » tel qui a déjà été étudié par Philippe Maarek (1992). Il a mis en relief dans son étude plusieurs éléments du marketing politique dont celui du démarquage minimal considéré comme un facteur par lequel le politique pourrait se démarquer face à ses adversaires. L'idéal est quand ce facteur se renferme dans une formule claire et concise comme par exemple la lutte contre le néo- ou ultra-libéralisme.

2. Être ou ne pas être *libéral* – l'argument décisif

Aujourd'hui en politique, tout le monde en convient, la notion *libéral* est devenue tout un argument à part. C'est même un argument incontournable et, comme on a pu le constater plus d'une fois, irréfutable. La campagne référendaire en France en est une illustration flagrante. Notre étude portant sur les procédés persuasifs à l'œuvre pendant la campagne référendaire a démontré l'omniprésence de l'argument *libéral* tout au long de cette campagne. En effet, comme l'indique l'enquête Ipsos, pour 40% de Français la Constitution était trop *libérale* sur le plan économique. CSA a également trouvé que l'un des enjeux qui ont le plus compté lors de la décision de voter « non » étaient les orientations *libérales* de la politique européenne. La question est de savoir pourquoi cet aspect a été si significatif pour tellement de monde lors de cette campagne et si c'est le texte qui encourage une interprétation libérale ou c'est une stratégie politique dont le but était de faire croire que le Traité de Constitution n'était pas bon pour la France et il fallait en trouver un argument convaincant. Cette notion a peut-être seulement servi de prétexte.

Le traité n'étant pas idéologiquement neutre, il reste à savoir s'il est *libéral*. On pourrait prétendre que le débat sur l'éventuel caractère *libéral* de la constitution commence et ne s'arrête pas pour autant d'ailleurs à l'article I-3 établissant l'Union comme un *marché intérieur où la concurrence est libre et non faussée* ce qui donnerait déjà au Traité une forte coloration *libérale* tout en sachant que les 300 articles suivants traitent de son fonctionnement. Or, dans le texte du Traité de Constitution nous trouvons beaucoup d'autres aspects qui confirment et infirment cette thèse³. Voici un relevé d'occurrences *libérales* dans le contenu du Traité :

³ Cf. l'article de Hervé Natahan sur ce sujet paru dans *Libération*, le 4 mai 2005.

Article I-3

§2. L'Union offre à ses citoyens un espace de liberté, de sécurité et de justice sans frontières intérieures, et un marché intérieur où la concurrence est libre et non faussée.

Article III-130

§2. Le marché intérieur comporte un espace sans frontières intérieures dans lequel la libre circulation des personnes, des services, des marchandises et des capitaux est assurée conformément à la Constitution.

Article III-144

[...] Les restrictions à la libre prestation des services à l'intérieur de l'Union sont interdites à l'égard des ressortissants des États membres établis dans un État membre autre que celui du destinataire de la prestation. La loi ou loi-cadre européenne peut étendre le bénéfice de la présente sous-section aux prestataires de services ressortissants d'un État tiers et établis à l'intérieur de l'Union.

La question est de savoir si cette discussion est un véritable débat de fond ou peut-être c'est un argument à faire peur. En d'autres termes, comment se fait la transition d'un mot à connotations neutres voire positives au mot à usages et sens strictement péjoratifs ? Parcourons à présent cet éventail d'occurrences et de cooccurrences que nous avons pu relever dans le discours politique de la cybergénérationnaliste portant sur le Traité de Constitution.

3. La frénésie *libérale* – éventail d'occurrences et de cooccurrences

La construction de la typologie d'occurrences et de cooccurrences suit une démarche empirique et itérative à visée interprétative, dont l'application se fait au moyen d'une lecture contextualisée. Car l'objectif est de faire ressortir, au sein de grands ensembles textuels (des interventions des politiques sur leurs bloc-notes), des régularités et des ruptures dans l'emploi de l'item lexical concret au sein du discours politique. Dans le cadre de cette recherche, nous effectuons une catégorisation en contexte tout en prenant en considération l'axe syntagmatique pour en tirer les conclusions sur l'axe paradigmatisique.

Comme la plupart des mots très récurrents, le mot *libéralisme* et le qualificatif *libéral* n'ont pas une signification précise, ni constante. Il s'agit en effet d'un vocable non seulement polysémique, mais aussi polyvalent en ce qu'il désigne plusieurs champs différents de la vie sociale. Polysémique, car il peut équivaloir, selon le dictionnaire, à « antiprotectionniste », « capitaliste », « compréhensif ». Polyvalent parce que, tout en désignant de manière générale

rale « favorable aux libertés ou qui les favorise »⁴, ce mot renvoie à plusieurs domaines, à savoir, le droit, la politique, l'économie et la religion.

Nous commençons par l'étude des occurrences qui font preuve de créativité lexicale quant à l'usage de ce mot. En effet, nous y distinguons surtout les différents procédés de dérivation et de composition.

3.1. Les occurrences – la créativité lexicale

Nous avons constaté dans notre corpus les cas de la dérivation classique : *libéralisme*, *libéralisation*, *libéraliser*, *libéralités*, mais aussi néologique : *néolibéral*, *ultra-libéral*, *ultra ultra-libéral*, *anti-libéral*, *postlibéralisme*, *l'ultra libéralisme*, *libertarien*, *libertaire*.

Quelques cas de composition ont été également constatés : *social libéral*, *libéral-fascisme*. Les occurrences néologiques démontrent surtout de multiples créations avec les particules préfixales notamment celles de *néo-* et *ultra-*. Leur rôle est d'augmenter encore la force du mot *libéral* employé déjà comme une insulte. Elles intensifient le caractère expressif et colorent son sens d'une teinte péjorative. Car comme l'a remarqué Judith Butler (2004) les mots sont contagieux.

3.2. Les cooccurrences

C'est un inventaire de contextes dans lesquels apparaissent les différentes formes de *libéral*. Nous avons alors regroupé toutes les cooccurrences en plusieurs catégories. Premièrement, les cooccurrences qui rendent le mot plus ou moins péjoratif, ensuite celles dont le but est de définir la notion même tout en donnant plutôt les caractéristiques négatives. Dans la troisième catégorie, nous avons sélectionné tous les emplois et expressions se rattachant au langage militaire, engagé, idéologique. Le type suivant porte sur la synonymie et l'antonymie. En d'autres termes, c'est une liste de cas où on met sur le pied d'égalité ou en opposé ce terme aux autres ce qui permet également de saisir la représentation que l'on a du concept. C'est une sorte de définition par analogie ou contraste. Nous avons également trouvé quelques formules de comparaisons ainsi que les conséquences plutôt désastreuses que peuvent provoquer les solutions libérales. Viennent ensuite le courage de se réclamer de cette idéologie et enfin l'ironie envers tout acte ou parole libérale.

⁴ Cf. <http://fr.wikipedia.org/>.

Du mélioratif par le neutre au péjoratif

Péjoratif : trop libéral, stigmatiser comme libéral, un acte profondément libéral, la politique des autorités européennes taxée de libérale, frénésie libérale, un verrouillage libéral, l'avènement de la pénalité néolibérale dans une société soumise à l'empire conjoint de la marchandise et de l'individualisme moralisant. Heureusement, le vrai libéral est une espèce rare en France.

Mélioratif : C'est le libéralisme économique et non pas la préservation du modèle social qui constitue l'antidote efficace au chômage de masse et à l'exclusion, à la montée des inégalités et des discriminations, à l'éclatement de la nation et à l'extrémisme politique. Pourquoi la France semble être le dernier pays au monde où le mot libéral fait peur ? Le libéralisme est le seul système viable qui permette le développement ; Un centre profondément démocrate, humaniste, social, libéral et européen.

Neutre : un credo libéral, le caractère libéral; l'orientation libérale de l'Europe, une philosophie libérale.

Il convient d'indiquer que le mot au départ avait une connotation positive ou éventuellement neutre quant on pense à l'idéologie libérale parmi d'autres. Par contre à force d'être noyé dans un contexte péjoratif, le terme est désormais marqué péjoratif. Ainsi, par exemple l'expression *l'orientation libérale* est neutre en soi mais elle peut facilement être mise dans un contexte qui va en faire une locution péjorative.

Les caractéristiques négatives

[...] qui perdent leur emploi à leur sort et attendre du seul marché qu'il trouve une solution. C'est là la faiblesse des solutions libérales ; Ces gens sont perdus dans le monde libéral, son credo sera, nous l'avons compris, libéral ; La politique européenne va dans un sens libéral qu'on le veuille ou non, votre « mauvaise image » de « méchant libéral », diluer encore un peu plus la vieille Europe dans le bain libéral à l'instinct de contournement qui caractérise le libéral ?; Le mal libéral, c'est le mal des gouvernements libéraux en Europe. Le vôtre est faussement social et confusément libéral ; Le lyrisme le plus incandescent cache le libéralisme le plus indécent ; En Europe, le libéralisme lui-même a créé l'instabilité qui justifie et qui alimente le combat contre lui, d'être accaparé par les démons du libéralisme qui en France se traduit instantanément par « ultra-libéralisme » dans la tête des gens ; un discours libéral qui écrase les plus faibles, un néo-libéralisme tout-puissant. Comment résister à la libéralisation de l'Europe ? « Ce n'est pas la faute à Bruxelles », mais bien la responsabilité des hommes politiques des États européens qui, depuis vingt ans au moins, ont construit l'Europe libérale.

Idéologie et langage de combat, termes militaires et engagés

communautariste, ce totalitarisme libéral, le terme d'idéologue libéral, le bastion ultra-libéral, une zone de libre échange ultra-libéral, dire Non c'est dire Stop au démantèlement des services publics, à la disparition programmée de la sécu, dire stop au dogme libéral, lutter contre les dimensions libérales de l'Europe, beaucoup ont voulu sanctionner le libéralisme, on aurait plus libéral encore à Matignon, ou demain à l'Elysée, la droite accentue sa pression libérale et où les Français cherchent un débouché politique à leur mécontentement social pour bloquer l'excès libéral ; L'ennui, c'est qu'il ne suffit pas de dénoncer – à raison la tactique des élites libérales ; la Commission européenne s'est depuis longtemps ralliée à un libéralisme radical ; des défenseurs ardents du libéralisme ; « Fureur légitime » d'un intellectuel engagé contre le « fléau néo-libéral » ; atmosphère de pogrom antilibéral.

Nous avons ainsi regroupé dans cette liste tout un vocabulaire de combat contre le libéralisme avec un vocabulaire spécifique notamment le jeu de contresens comme dans le *dogme libéral* alors que la définition même de ce terme stipule que libéral rejette tout dogmatisme.

Synonymie et antonymie

La synonymie – Bruyant, agitateur, provocateur, vert et libéral, projet de résolutions très libéral et conservateur, un modèle de développement libéral et antisocial, certains vont croire que je suis un libéral et anti-syndicaliste, je ne veux pas d'un modèle américain ou libéral.

L'antonymie et l'opposition – les malheureux – qui seraient des accompagnateurs du libéralisme, quand d'autres – par coup de chance – seraient devenus des transformateurs ; la base d'un véritable projet de société alternatif au projet néo-libéral ; face au Nord libéral, une autre voie est possible ; nous voulons confronter nos projets, le nôtre est social, le vôtre est libéral, elle induit une confrontation planétaire entre le libéralisme et le progressisme et appelle de nouveaux compromis.

La comparaison

Le traité n'est pas « plus libéral » que ce qui précédait ; DSK est plus libéral que communiste ; passer pour un affreux ultra-libéral, pire qu'un lepéniste.

Les conséquences

un nouvel avatar des 35 heures, sa « version libérale », et relève que ce dispositif loin d'augmenter la productivité la diminuerait ; Ils voient les dégâts du libéralisme, Nos enfants et petits-enfants n'ont pas fini de payer cher le libéralisme et les libéralités du gouvernement UMP ; Face à la destruction libé-

rale de tous les services publics et acquis sociaux des luttes du XX^e siècle, il reste maintenant à RESISTER.

Le courage de se réclamer du libéralisme

Le libéral que je suis, et que j'assume être, à plus de devoir que d'autres d'y veiller ! Ceci est un excellent exemple de l'ensemble des possibilités et bienfaits qu'offre un système libéral (le mot est lâché, je sens que je vais choquer beaucoup de monde).

L'ironie (parfois construite sur l'antithèse)

Le libéralisme, c'est tout le problème de la gauche, se fixe des objectifs injustes, inhumains parfois. Mais il les atteint. Il promet la profusion des marchandises et l'injustice des conditions. Et il tient. Le « déclinisme » est un mélange de masochisme national et de calcul politique : persuadons les Français que tout va mal, alors, ils avaleront la potion amère du libéralisme ! Pas de contraintes libérales supplémentaires ; le dogme libéral ; la supercherie néolibérale des multinationales libres dans le poulailler mondial libre ; la vulgate libérale ; Encore un pamphlet libéral, le carcan libéral, le vaccin antilibéral, le catéchisme néo-libéral.

3.3. La syntaxe du libéral – les propriétés distributionnelles

Le but est ici de constater le comportement syntaxique voire le fonctionnement discursif du terme *libéral* dans son environnement immédiat :

- *le libéral* – substantif ;
- *libéral* en adjectif qualificatif direct – épithète – « le Traité *libéral* » (toujours en postposition car antéposition renvoie au substantif – *le libéral*), ou indirect avec un auxiliaire *être* en fonction d'attribut – « ce traité est profondément *libéral* » (nous avons relevé seulement un auxiliaire *être*, d'autres auxiliaires – *paraître, sembler* sont quasi absents dans ce contexte) ;
- le libéral se rattache au qualifiant avec ou sans intermédiaire, cette mise en apposition (comme l'appelle Patrick Chaudieu, 1992) se manifeste le plus souvent par une virgule, un tiret ou une parenthèse – « ce traité, profondément *libéral*, n'est pas bon pour la France » ;
- *libéral*, forme juxtaposée et sans lien apparent – l'asyndète (procédé productif notamment directive service vigilance) – « *libéral social* » ;
- « *libéral* » – l'emploi de forme telle quelle mais mise entre guillemets – c'est une prise de précaution et de distance.

Nous avons décidé de faire cette analyse statistique et sémantique des discours indépendamment de l'appartenance politique de ceux qui les prononcent

car nous écartons l'aspect de la couleur politique des mots traitée entre autre par Jean Dubois (1962). Ce corpus étant fait, nous avons cherché à établir les valeurs que l'on prête à la notion *libérale* de par tous ces emplois.

4. Les valeurs du mot sur l'axe syntagmatique – de l'évolution du sens en fonction de l'usage

Ainsi pour constater l'évolution du sens d'une notion, notre démarche consistait à confronter la définition avec ses emplois pour y voir l'écart.

4.1. Essai de définition – point de repère

Définir cette notion certes complexe n'est pas une entreprise facile car nous avons ici affaire à une doctrine qui est loin d'être une doctrine monolithique. En effet, le libéralisme a généré de nombreux courants de pensée parfois même contradictoires. Pour commencer, le libéralisme est d'abord une doctrine de droit. On distingue le libéralisme politique, économique et théologique. De nos jours, il est courant de le réduire sémantiquement à son volet économique. En Europe et en l'occurrence en France, le qualificatif *libéral* sert la plupart du temps à désigner une personne favorable au libéralisme économique, sachant que le libéralisme politique fait moins débat.

En fait, nous avons observé empiriquement dans le discours politique trois « aires » principales d'usage du mot *libéral*. Il y a premièrement la référence globale à l'univers de toutes sortes de libertés. Ensuite, on trouve la référence à une sphère particulière de l'activité économique et du pouvoir de l'état dans ce domaine. Enfin, ce terme est employé pour désigner les dégâts subis par les plus démunis. Ce découpage vise à mieux circonscrire les domaines de la réalité politique et de ses liens avec la sémantique posés par le discours.

4.2. Les valeurs

Le mot sonne aujourd'hui comme une accusation, certes les politiques et médias confondus tentent de donner une connotation péjorative et ridiculiser ses partisans. Un simple parcours du corpus suffit pour en déduire les idées reçues sur la notion en question. Notamment, on voit avec cette liste d'usages certes pas exhaustive le caractère réducteur, on y voit surtout son aspect économique et politique alors que le libéralisme est avant tout une doctrine

de droit. On y voit également la suprématie de la liberté en soi. En outre, on a tendance à souligner seulement son approche matérialiste du monde, on a du mal également à percevoir le fonctionnement du marché sans l'état. Le libéralisme est souvent perçu comme défendant les droits des capitalistes et des riches et ceux qui se réclament du libéralisme, sont forcément pour l'oppression des peuples par les puissances marchandes. En outre, c'est chacun pour soi. Bref, dans la plupart des cas, il s'agit de discréditer ce qui est proposé en le taxant de *libéral* tout en discréditant le *libéralisme* et en prétendant qu'il y a beaucoup d'autres solutions dont on ne parle même pas.

5. Un mot « marqué » en appelle un autre

La langue gère bien ses fonds. Ainsi dès qu'un mot ou expressions prennent une coloration particulière et deviennent marqués, on cherche à le substituer. Tel est le cas du mot *politicien* qui au départ neutre, qualifiant un homme *politique*, est devenu au fil du temps marqué, ironique. Aujourd'hui on parle des *politiques*, ce qui est le résultat d'un transfert catégoriel à savoir l'adjectif *politique* a donné le substantif. Les deux coexistent. Le qualificatif *politicien* par contre suit sa voie ironique. Ainsi constatons-nous les usages comme dans l'exemple *la politique politicienne*.

Tel est également le cas du mot *libéral* car à force d'être employé avec cette nuance péjorative, il est devenu négatif. En attendant, on cherche donc une autre appellation moins marquée. La francophonie se veut plus prompte à réagir aux évolutions linguistiques, d'où les quelques termes nouveaux au Québec mais qui, du moins certains réussissent à s'imposer également en France. Pour décrire ceux qui se réclament du libéralisme classique, des Américains s'approprient le mot *libertarian*. Ce mouvement est de plus en plus influent dans le monde anglophone et le terme commence à devenir courant. Ses partisans sont associés au courant de pensée qu'on appelle *libertarianism*. Mais lorsqu'il s'agit de traduire le terme en français, la confusion s'installe. C'est le mot *libertaire* qui est le plus souvent utilisé. *Libertaire* a toutefois un tout autre sens. Il réfère à un courant de pensée anarchiste de gauche, aussi appelé anarcho-socialisme ou anarcho-communisme. Ils s'opposent à l'autorité de l'État, mais militent également pour l'abolition du capitalisme et de la propriété privée. Au Québec, les héritiers du libéralisme classique se décrivent non pas comme *libertaires*, mais comme *libertariens*, et leur philosophie est le *libertarianisme*. En France, où le *libéralisme* a gardé son sens originel, les deux termes se chevauchent toujours, mais *libertarien* est de plus en plus utilisé pour décrire les défenseurs cohérents de

la liberté individuelle et du libre marché. Il est normal que les mots *libertarien* et *libertarianisme* ne soient pas encore bien répandus et qu'un certain flou existe encore dans l'emploi de ces termes.

Mais ce débat est loin d'être innocent pas seulement sur le plan sémantique mais aussi politique. Cette recherche sémantique et étiquetage politique arrangerait bien des libéraux de droite et de gauche qui pourraient enfin se défaire de ce label tant marqué et provoquant un rejet immédiat souvent sans quelconque analyse critique.

6. L'impact du terme *libéral* – l'arme à double tranchant

La question est de savoir quel est un véritable impact de cette arme séman-tico-politique que nous estimons à double tranchant. Et ceci car les uns considéraient qu'il faut refaire voire renégocier ce traité, qui dans cette version est trop libéral, pas assez social. Soit, tout le contraire du point de vue des libéraux qui ont également voté non.

Nous pouvons prétendre aujourd'hui que le qualificatif *libéral* et toute la rhétorique autour de cette notion n'y sont pas pour rien dans le rejet du Traité de Constitution et cette tendance dépasse les frontières françaises. Car cet aspect concerne ainsi d'autres pays européens (notamment l'Allemagne ou la Pologne). En effet, si Donald Tusk n'a pas gagné les élections présidentielles du mois d'octobre 2005 en Pologne, c'est sûrement aussi parce que tout au long de la campagne présidentielle, il a été qualifié, par son adversaire, de *libéral*.

Aurait-on affaire à un processus de globalisation en sémantique ou simple coïncidence dans l'approche de différentes idéologies ou encore peut être les deux processus à la fois ? Si c'est le cas c'est encore une fois grâce aux échanges globaux sur le Net.

Ce dispositif a un impact significatif sur le choix et le poids des mots, le qualificatif *libéral* en est une des illustrations. Il suffit d'observer, le paradigme désignationnel du Traité de Constitution. La présence d'un invariant référentiel contribue généralement à la cohésion thématique du texte et permet d'appréhender la représentation qu'a le locuteur de l'objet discursif. En l'occurrence, pas de parti pris à ce niveau-là, nous avons constaté très peu de désignations différentes (à part l'anaphorisation). Mais ceci s'explique par le fonctionnement des moteurs de recherches qui gravitent autour des mots clé, pas question donc de jouer sur l'appellation de l'essentiel. Nous avons ainsi relevé : le projet de Traité de Constitution, la constitution Giscard, Traité, Traité Constitutionnel et enfin Constitution. Arrêtons-nous justement sur ce

dernier car il apparaît dans la question même à laquelle le public était appelé à répondre lors du scrutin : *Approuvez-vous le projet de loi qui autorise la ratification du traité établissant une Constitution pour l'Europe ?* mais surtout il prêtait à confusion. En nommant ce Traité « Constitution », on jouait sur un registre chargé symboliquement puisque ce terme présuppose qu'il existe un peuple européen et qu'il pourrait adhérer aux principes contenus dans le texte. Ainsi J. Oosterbosch (2004) a qualifié ce procédé de « gonflage sémantique » ou « tromperie sémantique » employée pour accentuer l'aspect symbolique de l'événement.

Ainsi, le discours politique d'aujourd'hui qui touche désormais directement sa cible, passe par la proximité et l'affect et ceci à travers le choix du vocabulaire et de structures syntaxiques considérés comme plus simples, plus accessibles en tout cas en l'occurrence moins juridiques et technocratiques. Il s'agira d'employer le langage des gens, il doit ainsi être simple et expressif d'où de nombreux procédés comme celui de simplification sémantique outrancière ou celui de gonflage sémantique voire même de tromperie sémantique ou encore comme disent certains de bizarrie sémantique. D'où également l'emploi des formules brèves et dynamiques plutôt qu'une longue phrase explicative. La rhétorique *libérale* s'inscrit bien dans cette optique.

Pourquoi ce mot a pris ? Certes, il englobe en soi beaucoup de phénomènes disparates mais surtout c'est une formule claire et concise et puis peut-être c'est dû au hasard car comme l'a remarqué P. Charraud (1992 : 115) « ainsi, voit-on circuler des mots et des manières de dire à travers différents milieux sociaux, pour le plus grand bonheur de ceux qui cherchent à convaincre ou à séduire, serait-ce au prix d'une transformation du sens de ces mots ».

Références

- Charard P., 1986 : « Analyse du discours et sociologie du langage ». *Langage et société*, 37, 5–60.
- Butler J., 2004 : *Le pouvoir des mots. Politique du performatif*. Paris, Editions Amsterdam.
- Charraud P., 1992 : *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris, Hachette.
- Charraud P., 2005 : *Le discours politique. Les masques du pouvoir*. Paris, Vuibert.
- Cucumel G., Beauchemin J., 1998 : « Analyse de la cooccurrence étendue dans le discours partenarial Québécois ». In : *4^e Journées Internationales d'Analyse Statistique des Données Textuelles. Nice, 19–21 février 1998*. UPRESA « Bases, Corpus et Langage », INALF Faculté des lettres, 233–241.

- D u b o i s J., 1962 : *Le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872*. Paris, Larousse.
- G o l d m a n H., 2005 : *Politique*, revue de débats, février. Disponible sur : <http://politique.eu.org/archives/2005/02/1.html>.
- J e r e c z e k - L i p i ñ s k a J., 2005 : « Le bloc-notes en expansion – autre média, autre discours ». In : *Studia Romanica Posnaniensia*. Poznań, Presses Universitaires de l'Université de Poznań.
- L a f o n P., 1981 : « Analyse lexicométrique et recherche des cooccurrences ». *Mots*, 3, 95–148.
- L e f e b v r e R., 2005 : « Rapprocher l'élu et le citoyen. La “proximité” dans le débat sur la limitation du cumul des mandats (1998–2000) ». In : *Mots. Les langages du politique*. Vol. 77. Lyon, ENS Editions, 41–57.
- L e n a i n P., 1988 : *Le mensonge politique, la France de demain*. Paris, Economica.
- M a a r e k P., 1992 : *Communication et marketing de l'homme politique*. Paris, Editions Litec.
- M a i n g u e n e a u D., 1987 : *Nouvelles tendances en analyse du discours*. Paris, Hachette.
- N a t h a n H., 2005 : « Référendum Constitution 2005. La Constitution est-elle libérale ? ». *Libération* du 4 mai 2005.
- O o s t e r b o s c h J., 2004 : « Pour une constitution déverrouillée ». *Politique*. Disponible sur : <http://politique.eu.org/archives/2004/04/19.html>.
- S a l a v a s t r u C., 2004 : *Rhétorique et politique. Le pouvoir du discours et le discours du pouvoir*. Paris, l'Harmattan.
- T o u r n i e r M., 1985 : « Textes propagandistes et cooccurrences. Hypothèses et méthodes pour l'étude de la sloganisation ». *Mots*, 11, 155–187.

Les blogs des politiques

- <http://lefil.blogs.com/benoithamon/> – Benoît Hamon
- <http://www.blogdsk.net/> – Dominique Strauss-Kahn
- <http://www.alljup.com/> – Alain Juppé
- <http://iledefrance.skyblog.com/> – Julien Dray
- <http://delvolve.typepad.com/> – Dominique Delvové
- <http://www.nadinejeanne.com/> – Nadine Jeanne